**BTS MAINTENANCE DES SYSTEMES**

**ÉPREUVE E5 - Sous épreuve E52**

**Organisation de la maintenance**

**CCF\_00-Energie - ANNEXES**

# Notions de Disponibilité :

## Définition (NF EN 13306 : octobre 2010) :

## *Aptitude d'un bien à être en état d’accomplir une fonction lorsqu'elle est requise dans des conditions données, en supposant que les moyens extérieurs nécessaires sont mis à disposition.*

## *Note 1 : cette aptitude dépend de la combinaison de la fiabilité, de la maintenabilité et de l’aptitude à la récupération du bien ainsi que de l’aptitude au soutien.*

## *Note 2 : les moyens extérieurs nécessaires autres que la logistique de maintenance n'influent pas sur la disponibilité du bien, quoique le bien puisse ne pas être disponible du point de vue de l'utilisateur.*

## *Note 3 : la disponibilité peut être quantifiée en utilisant des mesures ou des indicateurs appropriés et est ensuite appelée performance de disponibilité.*Les facteurs de la disponibilité :

1. **Décomposition des temps**

**Notion de maintenabilité :**

## 1- Définition (NF EN 13306 : octobre 2010) :

Dans des conditions données d'utilisation, aptitude d'un bien à être maintenu ou rétabli dans un état où il peut accomplir une fonction requise, lorsque la maintenance est accomplie dans des conditions données, en utilisant des instructions et des moyens prescrits.

Note : la maintenabilité peut être quantifiée en utilisant des mesures ou indicateurs appropriés et est alors appelée performance de maintenabilité.

## 2- Critères de maintenabilité :

### 2-1 Critères liés à la conception d’un bien :

- Interchangeabilité : normalisation des composants, standardisation des matériels et de leurs éléments.

- Indicateurs de dégradation, de défaillances et définition de leurs seuils.

- Modularité de l’architecture, de la partie commande et de la partie opérative.

- Compteurs d’unités d’usage.

- Technologies classiques et en nombre limité.

- Aptitude au démontage (accès, outillage non spéciaux... ).

- Pas de réglages complexes après démontage.

### 2-2 Critères liés aux informations :

- Valeurs des fiches techniques.

- Existence de notices d’installation, d’entretien…

### 2-3. Critères liés au suivi d’un bien par le service après-vente :

- Evolution des fabrications.

- Efficacité et sérieux du service après-vente du fournisseur.

- Facilité d’obtention des rechanges.